

Retour sur la Causerie qui s'est tenue le 6 juillet 2016 au Centre Hubertine Auclert, intitulée « Pornographie : étape ultime de la libération sexuelle ou bien forme extrême d'aliénation des femmes ? ».

La pornographie a toujours existé, elle a longtemps été interdite, censurée ou limitée en fonction des normes politiques, morales ou religieuses. Elle est souvent définie comme une représentation de la sexualité et confondue avec l'érotisme, parfois même présentée comme la preuve d'une plus grande liberté sexuelle, voire un des résultats de la révolution sexuelle.

En réalité, elle devrait être plutôt définie comme « une mise en scène d'actes sexuels réalisés par des acteurs et des actrices, sous la direction d'un producteur ou d'un réalisateur » distincte d'une réalité sociologique de la sexualité observable. Autrefois confidentielle, la pornographie est devenue un véritable secteur économique international très lucratif. Elle est produite de façon industrielle, en très peu de temps, avec peu de moyens, de personnes et s'est mondialisée. Les caméras miniatures (Webcams) ou les téléphones portables permettent également d'en produire très facilement et à peu de frais. D'une relative clandestinité, la pornographie est passée à une production totalement accessible (support dématérialisé, haut débit sur internet, accès de plus en plus gratuit, limite d'âge facilement contournable). Le visionnage de films ou de photos pornographiques au niveau quantitatif autrefois réservé à un cercle restreint de personnes a littéralement explosé. Notons enfin que la pornographie est un domaine très peu étudié, encore moins du point de vue de l'égalité femmes-hommes.

- **Intervention de Leah seurad, co-animatrice du groupe Libération des sexualités d'Osez le féminisme !**

Pornographie et corps des femmes

La sexualité s'est profondément transformée depuis les années 1970 : elle est reconnue comme une composante de la vie de tout individu, les femmes jouissent de davantage de liberté, elles peuvent dans la plupart des pays occidentaux contrôler leur fécondité, disposer de leur corps, exprimer leur désir et leur plaisir.

Alors que dans les années 40, les femmes avaient leur premier rapport sexuel à 22 ans en moyenne contre 18 ans pour les hommes, depuis les années 2000, l'écart n'est plus que de quelques mois : 17,6 ans pour les filles, 17,2 ans pour les garçons. La pornographie aurait-elle contribué à libéraliser les mœurs ? Au regard du dernier « [Rapport relatif à l'éducation à la sexualité](#) » rédigé par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, on peut en douter. Le rapport montre davantage un déplacement des normes en matière de sexualité plutôt qu'un affaiblissement.

Le rapport note notamment que « *les jeunes, et en particulier les filles, méconnaissent leur corps, et le plaisir féminin reste tabou : 84% des filles de 13 ans ne savent pas comment représenter leur sexe alors qu'elles sont 53% à savoir représenter le sexe masculin, et une fille de 15 ans sur quatre ne sait pas qu'elle a un clitoris. Si les âges des filles et des garçons au premier rapport sexuel se sont rapprochés, des inégalités filles-garçons et représentations empreintes de stéréotypes sont très fortes en matière de sexualité. Les jeunes hommes sont valorisés selon une norme de virilité, les jeunes femmes subissent la double injonction de*

devoir se montrer désirables mais « respectables ». Les relations amoureuses et sexuelles des filles sont particulièrement surveillées. »

Pornographie et violences faites aux femmes

L'intervenante souligne que : *« la pornographie n'a rien à voir avec l'érotisme, au sens où la captation d'actes sexuels ne laisse aucune place à la suggestion. En effet, les mises en scènes les plus courantes dans l'industrie pornographique sont par exemple le gonzo, caractérisé par des actes sexuels entre une seule femme et toujours plusieurs hommes, avec des pénétrations de tous types, à répétition du personnage féminin ».*

La militante précise ensuite que **la pornographie s'avère particulièrement misogyne à l'aune des codes qu'elle véhicule**. Les personnages féminins représentés prennent une attitude docile, soumise. Ou alors, *« s'ils sont présentés comme réticents dans un premier temps, c'est dans le but de montrer que la femme prend plus de plaisir si elle est forcée. Les femmes sont généralement montrées comme subissant un acte sexuel, donc sous contrainte, ce qui est la définition dans la loi française de 1980 d'un viol. Elles peuvent être giflées, insultées, frappées, violées, séquestrées, mutilées, en toute impunité, au mépris des lois existantes contre les violences faites aux femmes. Au contraire, la violence subie est montrée comme une plus-value au plaisir. »*. Entre outre, *« les personnages féminins sont montrés comme supposés « aimer cela ». Plus le rapport est dégradant, plus elles sont mises dans une situation d'infériorité ou de rabaissement (lieu, positions, domination évidente de l'homme), plus elles sont supposées apprécier d'être dominées « sexuellement ». Si elles désobéissent, elles sont « punies » par des insultes, des gifles, des coups ou des contraintes encore plus fortes. La mise en scène de la violence, comme un aspect supposé « érotique » est omniprésente. Les personnages féminins, joués pourtant par des « femmes bien réelles », ne semblent pas avoir de désir propre, ni même de volonté propre. Elles n'ont pas de nom, d'identité, parfois pas de visage. Leur identité est gommée. Ce procédé contribue à déshumaniser le personnage, et donc à le rendre à l'état d'objet, et non plus de sujet. »*

L'intervenante ajoute que les contenus pornographiques sont de plus en plus violents et banalisés. Des pratiques extrêmes telles que la triple pénétration, la sodomie brutale, sans autre préliminaire, voire des violences physiques, de la torture et des actes pédo-criminels sont courants. **Ce procédé crée un phénomène d'accoutumance à la violence qui insensibilise les consommateurs-rices** qui recherchent des contenus toujours plus violents.

Le corps objet

Est précisée dans l'intervention une autre caractéristique des contenus pornographiques : **l'hypersexualisation**.

Des images diffusées dans la mode et la publicité mettent en scène de très jeunes femmes, voire mineures ou présentées comme telles, hyper-sexualisées, c'est-à-dire habillées, coiffées, maquillées de façon sexy, sans rapport avec leur âge (robe de soirée, lingerie en dentelle, rouge à lèvres, talons aiguille, bas résille...), adoptant des postures suggestives (bouche entrouverte, tenue dénudée, cuisses ouvertes...) dans une attitude de « corps offert ». Parallèlement, sont représentées des femmes adultes infantilisées, par leurs vêtements (jupes plissées très courtes), leurs postures (jambes rentrées, succion du pouce,) ou encore par des

pratiques comme l'épilation intégrale du pubis ou la labiaplastie (chirurgie esthétique de la vulve...). [Le rapport parlementaire de Mme Chantal Jouanno en 2012 sur ce phénomène d'hypersexualisation](#) est éclairant sur l'influence de la mode, les pratiques corporelles et sexuelles.

Selon Léah Seurade, « *ces codes issus de la pornographie ne sont pas anodins : ils ont pour but de banaliser la pédocriminalité, c'est-à-dire de dédramatiser un acte pédocriminel par une mise en scène de rapports sexuels d'hommes adultes avec des petites filles ou avec des femmes ayant l'air de petites filles. Les scènes pornographiques mettant en scène adultes et enfants, entretiennent la confusion entre les générations, entre parents et enfants, entre adultes et mineur-e-s, brouillant ainsi les repères, entre l'interdit et le légal. Ce brouillage rend donc plus difficile pour les enfants de détecter des violences sexuelles, des actes contraignants, dont ils n'ont aucune envie, lorsqu'ils intériorisent dès le plus jeune âge le fait que cette sexualité dominant/dominé est banale.* »

Autre trait caractéristique décrit : **l'animalisation des personnages féminins**. Elles doivent être « tigresses », si elles sont supposées d'origine africaine, « chattes », si blanches, « chacals », etc. véhiculant ainsi des stéréotypes sexistes et racistes omniprésents.

« **Pornification de la culture populaire** »

Les différents éléments présentés ci-dessus amènent l'intervenante à décrire une société « pornifiée ». La culture de la pornographie habituent les jeunes à être regardé-e-s et évalué-e-s pour leur apparence physique et leur désirabilité. De même que l'environnement médiatique (vidéos publicitaires, clips musicaux...) est infusé par les codes pornographiques. Aucune catégorie de la population ne semble échapper au visionnage de la pornographie.

La militante explique que : « *Les contenus pornographiques échappent à tout contrôle, à toute autorité de régulation, qui pourraient faire appliquer des règles : montrer des rapports non protégés, interdire la représentation de la violence, protéger les mineur-e-s... L'industrie pornographique, sous prétexte de mise en scène et donc de réalité factice, et surtout de liberté absolue de création, devient un espace de non droit* ».

Elle souligne aussi le caractère massivement lucratif de la pornographie : « *97 milliards de dollars générés en 2010, soit plus que les sites Facebook et Netflix réunis. PornHub étant le 1er ou le 2ème site internet le plus visité au monde avec plus de 21 milliards de visites* ».

Et de conclure sur : « *le fait de visionner de la pornographie de plus en plus jeune a changé les comportements sexuels. Le modèle unique qui est proposé dans la pornographie véhicule globalement une représentation de la sexualité violente et misogyne, et donc plus que problématique en terme d'égalité femmes-hommes. En effet, la sexualité y est montrée non pas comme une relation désirée et désirante entre deux partenaires adultes, ou plus, mais comme un rapport hiérarchique et de domination entre un homme et une femme, ou entre plusieurs hommes et une seule femme ou entre des adultes et des enfants* ». Et d'ajouter « **la pornographie contribue à préparer les garçons à devenir bénéficiaires voire des « prédateurs », tandis que les filles sont préparées à devenir « chosifiées** » »

- **intervention de benoit kermorgant, sociologue et chargé de prévention**

Benoit Kermorgant introduit son propos en définissant la notion d'éducation à la sexualité : *« il s'agit de promouvoir la santé sexuelle, au sens très complet de l'OMS, c'est-à-dire de promouvoir « un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité, une approche positive et respectueuse des relations sexuelles, sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. » »*

La pornographie largement diffusée et visionnée par les jeunes

Avec sa double casquette de sociologue et de chargé de prévention au sein du « Mouvement du Nid », l'intervenant précise que l'objectif de l'association est de : *« préserver l'intégrité physique, de prévenir au maximum des situations à risque. Nous touchons environ 2500 jeunes par an dans les Hauts-de-Seine et 20 000 par an dans toute la France. Nous avons noté que la pornographie avait tendance à aggraver des risques déjà présents et à en créer de nouveaux. Nous avons réalisé une enquête il y a 3 ans, dont les résultats sont assez inquiétants, au sens où la pornographie est quand même vue comme une source d'information. Dans cette enquête 2011/2012 réalisée par le Mouvement du nid 95 auprès de jeunes âgé-e-s de 15 à 24 ans, 18 % des garçons interrogés jugent que la pornographie est un bon moyen d'apprendre à faire l'amour (contre 4 % des filles). »*

Les pratiques sexuelles récurrentes dans les films pornographiques se retrouvent aussi dans les questions posées par les adolescent-e-s lors des séances d'éducation à la sexualité en classe. De manière générale, l'étude montre que les jeunes hommes qui regardent régulièrement de la pornographie ont tendance à penser qu'ils pourront un jour acheter un acte sexuel et que la prostitution n'est pas un frein à l'égalité femmes-hommes.

Benoit Kermorgant souligne néanmoins quelques points positifs sur l'évolution des représentations chez les jeunes d'après les séances d'éducation à la sexualité qu'il anime : 80% d'entre eux sont sensibles à la valeur de l'égalité, et 60% à la libre orientation sexuelle. Ils sont également sensibles à l'importance de l'autonomie dans le choix.

Cependant, les jeunes ont aussi des attitudes assez conservatrices : une fille ne doit pas être à l'initiative de la relation amoureuse par exemple. Ils/elles voient la sexualité, comme un sujet important, auquel il « faut s'intéresser mais pas comme un sujet sérieux, qui aurait des conséquences sur la vie réelle ». Les pratiques sexuelles récurrentes dans les films pornographiques se retrouvent aussi dans les questions posées par les adolescent-e-s lors des séances d'éducation à la sexualité en classe.

La pornographie perçue comme une source d'information sexuelle

L'étude traduit aussi une grande méconnaissance chez les jeunes des sites ou des numéros d'appels institutionnels, mais accordent du crédit à ce qui est dit sur le site internet Doctissimo ou des forums de jeunes.

Ce que confirme le dernier rapport du Haut conseil à l'égalité : *« parmi les 12 millions de jeunes scolarisé.e.s chaque année, seule une petite minorité bénéficie tout au long de leur scolarité de séances annuelles d'éducation à la sexualité, comme la loi l'a prévu. Les jeunes se tournent donc vers la pornographie sur Internet, et les médias (radios jeunes, magazines féminins, ...) pour trouver des réponses aux questions qu'ils et elles se posent sur la*

sexualité ». Les chiffres sont éloquentes : 70% des garçons reconnaissent dans l'étude visionner régulièrement de la pornographie contre 30% des filles.

Le sociologue précise que si les jeunes reconnaissent facilement la violence physique, ils/elles ont tendance à fortement minimiser la violence psychologique ou sexuelle, dès lors qu'elle ne prend pas la forme de coups et de blessures volontaires. Benoit Kermorgant rappelle « *qu'ils évoluent garçons et filles dans un univers violent, où la violence verbale est la norme, leur langage est centré sur les insultes, souvent sexistes ou homophobes. Sous prétexte de second degré perpétuel, les atteintes à l'autre sont banalisées* ». A titre d'exemple, le viol est relativisé. Pour preuve, ils et elles utilisent le terme de « miol » qui signifie « presque un viol ».

De même pour la question du consentement : les garçons sont nombreux à penser que si une fille dit non, cela peut vouloir dire oui. Que si elle n'essaie pas de s'enfuir en courant, c'est qu'elle est consentante. Le chargé de prévention conclure sur ce volet : « ***la pornographie brouille encore plus les pistes en terme de consentement et ne les aident aucunement à y voir plus clair*** ».

La surenchère de la pornographie

Le sociologue souligne que **la pornographie est une logique à risque en elle-même** pour les actrices/teurs comme pour les consommateurs : la mise en scène pornographique est faite pour repousser toujours plus loin les limites de la personne. C'est pourquoi les actrices ont recours à la consommation d'alcool, de drogues et de piqûres anesthésiantes pour "tenir " dans le milieu. Une autre constat de cette logique à risque est celui de **la banalisation des actes sexuels non protégés**. En effet, la majeure partie des films pornographiques montrent des actes sexuels sans préservatifs. Or [une étude](#) du département des sciences médico-sociales de l'Université de Columbia à New-York, d'Avril 2016 montre qu'il existe un lien direct entre le port de préservatifs dans les films et le port de préservatifs chez ceux qui regardent ces films. **Enfin, il existe un [phénomène d'accoutumance](#) chez les consommateurs**, qui les conduit à regarder des vidéos de plus en plus violentes, pour ressentir le même effet.

Benoit Kermorgant précise que les jeunes posent peu de questions sur la « rencontre amoureuse », sur la séduction, sur le fait de se plaire avant d'aller plus loin. Ils/elles s'interrogent rarement sur le ressenti ou sur les attentes, ou les limites de l'autre. Seule compte la performance physique. Les garçons surtout doivent montrer qu'ils « savent faire », qu'ils assurent. Cela va même plus loin : pour prouver qu'ils sont des hommes, et que leur partenaire ne remette pas en cause leur virilité, ils sont sommés de se démarquer du « féminin ».

Enfin, l'intervenant explique que le Mouvement du nid a mis en place une commission spécifique sur la pornographie qui s'est prononcé sans pour autant que l'association ait adopté une position nationale définitive sur le sujet. Cette commission pointe le fait que les personnes en situation de prostitution ont souvent eu au préalable un parcours dans la pornographie. Elle émet aussi un avis sur le fait que l'industrie du porno est un lieu où un acte sexuel filmé est échangé contre de l'argent et parle d' « actes sexuels tarifés et d'exploitation sexuelle filmée. Ce qui caractérise ce qui se passe dans l'industrie du cinéma pornographique n'est pas le fait qu'il s'agisse de films qui auraient un caractère pornographique -ce qui relèverait dans ce cas

de la liberté de création- mais le fait que c'est un marché qui se nourrit du commerce d'actes sexuels réels effectués par de vraies personnes, sur commande et d'une façon guidée et donc contrainte ».

En conclusion, il est réaffirmé **l'urgence de commanditer une enquête approfondie de l'impact de la pornographie sur les jeunes** et d'avoir des éléments chiffrés plus complets et étayés sur ce phénomène de société encore très peu étudié.

- **Questions de la salle**

Sur la pornographie féministe

Pour Léah Seurade : *« il n'y a pas de pornographie féministe, parce que la production audiovisuelle pornographique égalitaire conduirait nécessairement à se distancier de tous les codes de domination mis en jeu dans la production pornographique actuelle. En outre, le porno féministe aujourd'hui est anecdotique, en termes de quantité, et reste donc à inventer. La production de pornographie féministe répondrait au besoin de visionner de la sexualité, sans pour autant contribuer à véhiculer des représentations stéréotypées des femmes et des hommes. »*

Pour Benoit Kermorgant *« le porno, même présenté comme féministe, donne à voir souvent un rapport de domination, même si l'homme n'est pas le personnage dominant dans la mise en scène. Or, si le rapport sexuel est basé sur un rapport de force unilatéral, sur une hiérarchie, on ne peut appeler cela de la pornographie féministe »*